



ÉDITO

Août/Sept 2015 - N°23

© DR



Rentrée studieuse ! Les sujets importants ne manquent pas en ce début de session.

En effet, à partir du 14 septembre, date de début de la session extraordinaire, les parlementaires devront finir d'examiner les textes en cours. En deux semaines, avant la rentrée officielle, le 1er octobre prochain, **les sénateurs comptent achever l'examen du projet de loi de modernisation du système de santé**, déjà adopté en première lecture à l'Assemblée en avril dernier.

Le projet de loi sur **l'adaptation de la société au vieillissement**, en cours d'examen depuis le printemps 2014, devra aussi être mené à son terme, et celui sur **la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine**, piloté par le ministère de la culture et présenté en conseil des ministres le 15 juillet, sera débattu en séance publique.

D'autres textes pourraient aussi se frayer un chemin, dont celui, pour rati fier l'accord e ntre la France et la Russie sur le règlement du dossier des navires

Mistral.

Au niveau européen et international, le programme des prochaines semaines s'annonce tout autant chargé, avec en perspective la **gestion de la crise des migrants et des réfugiés**, la **préparation du sommet COP21**, grand rendez-vous mondial sur le climat qui se tiendra à Paris fin novembre et réunira 196 pays, et dès le 15 septembre prochain, **l'organisation d'un débat simultanément à l'Assemblée nationale et au Sénat sur l'engagement militaire français en Syrie**.

Par ailleurs, j'espère que cette rentrée permettra enfin de régler le **dossier urgent de la crise sans précédent que subissent les filières élevage et lait**.

Depuis plusieurs mois, le groupe UDI, auquel j'appartiens, n'a cessé d'alerter le Gouvernement sur la situation dramatique vécue par de nombreux éleveurs (perte de trésorerie, endettement m assif, situation de faillite), ainsi que sur la **nécessité de redonner à l'agriculture française la place qui lui revient dans notre économie**. Nous sommes convaincus que des solutions plus ambitieuses peuvent être mises en oeuvre pour redynamiser la filière de l'élevage. Il est plus que temps de trouver des mesures pour contrôler les prix, sécuriser les marges et à plus long terme restaurer la compétitivité agricole française.

Le Groupe UDI restera jusqu'au bout mobilisé pour trouver une issue positive à une crise qui n'a que trop duré.

C'est dans ce contexte dense que je vous souhaite une bonne rentrée à tous

AU SÉNAT

Rapport sur les finances locales à l'horizon 2017

© LD



Le 9 juillet dernier, j'ai présidé la présentation du rapport d'information de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur **l'évolution des finances locales à l'horizon 2017** (rapporteurs : MM. Philippe DALLIER, Charles GUENÉ et Jacques MÉZARD).

A cette occasion, j'ai rappelé qu'il s'agissait du deuxième tome du rapport. Le premier, publié en novembre 2014, avait mis en évidence « l'impasse financière dans laquelle se trouveraient les collectivités territoriales du fait de la baisse des dotations de l'État ». **Dans ce deuxième tome, la Délégation a évalué la façon dont les collectivités territoriales s'adaptent à la baisse des dotations de l'État.**

Il ressort du rapport que les élus locaux sont très sceptiques quant à la nécessité et l'efficacité de la baisse des dotations de l'État. De plus, 56% des élus trouveraient leur nouvelle situation financière « insurmontable ». Par conséquent, de nombreux projets des collectivités ont été ou vont être affectés, notamment dans les domaines des équipements et de l'urbanisme.

[LIRE LA SUITE](#)

Collectivités - Aires d'accueil des gens du voyage

© LD



Le 9 juillet dernier, à l'occasion d'une conférence de presse donnée par la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, je suis intervenu pour présenter le rapport sur les aires d'accueil des gens du voyage que j'ai co-rédigé.

Le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration de ce rapport a mis en avant l'existence de cinq catégories différenciées de structures : « aires d'accueil » (séjour de résidences mobiles pendant possiblement plus de trois mois), « aires de grand passage » (accueil temporaire jusqu'à 200 caravanes), « aires de petit passage », « terrains pour les haltes », « terrains pour les grands rassemblements religieux ou traditionnels des gens du voyage » (compétence de l'État).

[LIRE LA SUITE](#)

Questions écrites

© LD



Lors des dernières semaines, j'ai posé plusieurs questions écrites au Gouvernement. Ces dernières concernaient notamment :

- les difficultés d'**assurance de biens mobiliers et immobiliers dans les centres villes anciens** (ministère des finances).
- le **dispositif d'achat de vendanges** (ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique)
- les **demandes de simplification dans le secteur viticole** (secrétaire d'État chargé du budget)
- la **vente de médicaments en ligne** (ministre des affaires sociales, de la santé)

Gaspillage alimentaire - Proposition de loi

© LD



La lutte contre le gaspillage alimentaire pourrait bénéficier d'un nouveau levier d'action.

En effet, plusieurs sénateurs dont je fais partie, ont présenté une nouvelle proposition de loi sur ce sujet, le 17 août dernier.

Cette proposition de loi réaffirme notamment l'impossibilité pour les distributeurs de délibérément rendre leurs invendus alimentaires encore consommables impropres à la consommation ou à toute autre forme de valorisation.

Elle reprend également l'ordre de priorité des actions de lutte contre le gaspillage, du projet de loi de transition énergétique : la **prévention**, l'**utilisation des invendus propres** à la consommation humaine, l'**utilisation à des fins de compost** pour l'agriculture ou la valorisation énergétique (notamment par méthanisation) et enfin la **sensibilisation et la formation de tous les acteurs** (en particulier dans le cadre des programmes locaux de prévention des déchets).

Enfin, cette proposition de loi réintroduit l'**obligation pour les commerces dont la surface de vente dépasse 400 m² de conclure une convention avec une ou plusieurs associations pour préciser les modalités selon lesquelles les denrées seront cédées à titre gratuit.**

Délais d'inscription sur les listes électorales

© LD



Au cours de sa séance du mardi 7 juillet 2015, le Sénat a examiné, en nouvelle lecture, la proposition de loi visant à la **réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales**.

L'objet de cette proposition de loi était de permettre une seconde révision des listes électorales au cours de l'année 2015, dans la perspective des élections régionales de décembre.

Comme en première lecture, la commission des lois a opté pour une solution pérenne : elle a modifié le code électoral pour permettre aux électeurs ayant déménagé, de s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence après la clôture annuelle des inscriptions, quel que soit le motif du changement de domicile.

En nouvelle lecture, la commission des lois a précisé que les demandes d'inscription ne sont recevables que jusqu'au vingtième jour précédant le scrutin et que la commission administrative statuant sur ces demandes doit le faire au plus tard dix jours avant le scrutin. De ce fait, la commission a modifié l'intitulé de la proposition de loi, qui devient « proposition de loi tendant à faciliter l'inscription sur les listes électorales ».

Question écrite - Broyage des poussins

© LD



Il y a quelques semaines, j'ai questionné le Gouvernement sur la **pratique du broyage à vif des poussins dans les couvoirs de poules pondeuses**.

Dans l'élevage avicole, seuls les nouveau-nés femelles sont conservés pour la production d'oeufs et les poussins mâles sont détruits : en effet, n'ayant pas les mêmes caractéristiques que les poulets élevés pour leur chair, ils sont considérés comme inutiles par la filière avicole.

En France, ce sont environ 50 millions de poussins mâles qui sont ainsi éliminés de façon particulièrement cruelle au premier jour de leur vie : déchiquetés vivants à l'aide de broyeuses, gazés ou étouffés. **Cette pratique constitue une dérive de l'industrie avicole incompatible avec les principes d'une société qui reconnaît le caractère sensible de l'animal.**

Pour lire la suite et la réponse de Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, cliquez ci-dessous

[LIRE LA SUITE](#)

Réforme du droit d'asile

© LD



Au cours de sa séance du 7 juillet 2015, le Sénat a adopté, en nouvelle lecture, le **projet de loi relatif à la réforme du droit d'asile**.

Le Sénat a rétabli certaines dispositions adoptées en première lecture, notamment le **délai de trois mois** imparti à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) pour statuer sur une demande d'asile en procédure normale (article 7) et la possibilité d'assigner à résidence les personnes déboutées de leur demande d'asile (article 14 bis).

De même, il a réaffirmé la compétence liée de l'OFPRA pour procéder aux exclusions et cessations du statut de réfugié dès lors que les conditions légales sont réunies en ajoutant « les menaces graves à la sécurité publique » comme élément permettant d'exclure une personne du statut de réfugié (article 2). Enfin, l'OFPRA aura la possibilité de clôturer l'examen d'une demande lorsque le demandeur a abandonné le lieu d'hébergement qui lui avait été assigné (article 7).

ACTUALITÉ

Soutien aux buralistes

© LD



Je tiens à faire part de mon soutien aux buralistes. A partir du 14 septembre prochain, je prêterai une attention toute particulière aux dispositions du projet de loi de modernisation de notre système de santé et notamment celles relatives à l'imposition du paquet neutre de cigarettes.

Je m'alignerai sur le travail de qualité accompli par la Commission des Affaires sociales du Sénat. Ainsi, plutôt que de mettre en place un paquet neutre de façon isolée et anticipée par rapport à nos partenaires européens, je considère qu'il serait préférable de **défendre un amendement de stricte transposition de la directive européenne prévoyant de porter à 65% et non 100% de la surface des paquets de cigarettes** l'espace consacré aux avertissements sanitaires.

Le buraliste est souvent le dernier commerce de proximité en milieu rural. Grâce à lui, certains services publics sont maintenus dans les petites communes et il est certain que nous avons besoin d'eux pour lutter contre les marchés parallèles et circuits non officiels de vente de tabac.

Frappes aériennes françaises contre Daech en Syrie

© LD



Une décision tardive mais nécessaire

Le 7 septembre dernier, j'ai salué l'annonce faite par le Président Hollande de la mise en oeuvre de vols de reconnaissance en Syrie dans le but probable de frappes aériennes françaises dirigées contre Daech.

Cette décision aurait en réalité dû être prise il y a déjà plusieurs mois, alors que l'État Islamique témoigne toujours davantage de sa barbarie au Proche et Moyen-Orient, mais également sur notre territoire national, et que des millions d'hommes et femmes fuient leur pays dans des conditions catastrophiques, présentant à l'Europe une situation humanitaire dont la gestion concrète se fait, elle aussi, attendre.

Si elles ne seront pas suffisantes, nos frappes aériennes apporteraient le soutien nécessaire à la lutte contre une organisation fanatique qui s'attaque quotidiennement aux valeurs humanistes que notre nation se doit de défendre. Il ne s'agit pas ici d'un quelconque interventionnisme, mais bien de notre sécurité nationale.

Pour être efficaces, ces frappes aériennes devront néanmoins soutenir une **présence au sol**. Je considère que celle-ci doit être assurée par une **coalition internationale incluant les puissances militaires régionales**, qui ont la légitimité d'agir sur ces territoires.

Enfin, j'espère que l'organisation, le 15 septembre prochain, d'un débat simultanément à l'Assemblée nationale et au Sénat sur l'engagement militaire français en Syrie permettra de faire avancer le dossier.

LIRE LA SUITE

Plan d'urgence de soutien aux éleveurs

© LD



« Une bouffée d'oxygène, mais nous ne pouvons pas laisser le monde agricole sous respirateur artificiel »

François Zocchetto, président du groupe UDI-UC, réagit, au nom des sénateurs centristes, aux annonces du plan d'urgence gouvernemental de soutien aux éleveurs :

« Nous prenons acte des annonces du Premier ministre détaillées par le ministre de l'agriculture. Les 600 millions d'euros débloqués par l'État vont donner une bouffée d'oxygène. Mais face à une crise profonde et à l'angoisse des agriculteurs, ce plan n'est pas à la hauteur des enjeux : nous ne pouvons pas laisser le monde agricole sous respirateur artificiel.

Nous attendions, et attendons toujours des mesures volontaristes. Au-delà des pansements et des mesures à court terme annoncées ce matin, quel avenir pour les agriculteurs et les éleveurs français ?

>Le monde agricole souffre des mêmes maux que les entreprises : les coûts de production sont trop élevés parce que les entreprises supportent le coût des charges sociales.

Nous devons réformer en profondeur notre système de protection sociale et son mode de fonctionnement. Ils asphyxient nos entreprises et étouffent les filières agricoles et agroalimentaires.

LIRE LA SUITE

DANS LES MÉDIAS

Le Courrier des maires N°291-292

© LD



Retrouvez l'article paru dans Le Courrier des maires N°291-292 de juin/juillet 2015 sur Mulhouse.

LIRE LA SUITE

Mensuel "Intercommunalités"

© LD



Retrouvez l'article sur la nouvelle procédure de saisine du Conseil national d'évaluation des normes paru dans le Mensuel Intercommunalités (juin-juillet-août 2015 n°201)

LIRE LA SUITE

L'Humanité

© DR



Retrouvez l'article paru dans L'Humanité (juillet 2015) sur les dotations de l'État aux collectivités territoriales.

LIRE LA SUITE

Courrier Charente-Maritime

© LD



Retrouvez l'article paru dans le Courrier Charente-Maritime (17 juillet 2015) sur le rapport "cinq ans après, pour une véritable culture du risque sur les territoires" présenté au Sénat début juillet.

LIRE LA SUITE

SUIVEZ MON ACTUALITÉ

© LD



Retrouvez toute l'actualité et les réactions de Jean-Marie Bockel sur :

Twitter : [BockelJeanMarie](#)

Blog : <http://jeanmariebockel.fr>

Facebook : <http://fr-fr.facebook.com/jeanmarie.bockel>

CONTACT

Au Sénat

Domitille Bigot

Tel : 01 42 34 45 91

E-mail : jm.bockel@senat.fr

Permanence parlementaire dans le Haut-Rhin

Lucille Lenner

Tel : 03 89 54 34 99

E-mail : lenner@clb.senat.fr

Chef de cabinet Parlementaire Christian Debeve

E-mail : c.debeve@parti-udi.fr

Sites internet / blogs :

www.jeanmariebockel.fr

www.lagauchemoderne.com

www.parti-udi.fr

www.partiradical.net

Twitter : @BockelJeanMarie

www.udi-uc-senat.fr

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Jean-Marie Bockel. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Jean-Marie Bockel, vous pouvez [vous désabonner](#).

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Seul Jean-Marie Bockel est destinataire des informations que vous lui communiquez.

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Pour mettre à jour vos coordonnées, cliquez [ici](#).

AVANT D'IMPRIMER, PENSEZ A L'ENVIRONNEMENT.